Nations Unies S/2004/858



Conseil de sécurité

Distr. générale
25 octobre 2004
Français
Original: anglais

Lettre datée du 25 octobre 2004, adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous informer que votre lettre du 4 octobre 2004 (S/2004/797) concernant le Bureau de votre Représentant spécial pour l'Afrique de l'Ouest a été portée à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

Les membres du Conseil pensent qu'il conviendrait, comme vous le recommandez, de proroger le mandat du Bureau du Représentant spécial pour une période de trois ans, du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2007, sous réserve d'un examen à mi-parcours à effectuer en juillet 2006. Notant que vous comptez renforcer le Bureau afin de lui permettre d'exécuter son mandat avec une plus grande efficacité, ils vous seraient obligés de bien vouloir les renseigner davantage sur ce point, comme il est demandé plus bas. À ce sujet, ils vous engagent à envisager activement, outre l'utilisation de ressources dont dispose l'Organisation, la possibilité d'obtenir des contributions directes de la part des États Membres.

Vu que les activités du Bureau se sont considérablement développées depuis un an et que vous comptez donc le renforcer, les membres du Conseil aimeraient recevoir le texte du mandat prévu du Bureau et de ses attributions pour les trois prochaines années.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Emyr **Jones Parry**

04-57125 (F) 251004 251004
0457125